

ÉLECTIONS
MUNICIPALES
2020
15 ET 22 MARS 2020



Les prochaines élections municipales auront lieu le **Dimanche 15 Mars** et le Dimanche 22 Mars en cas de deuxième tour. Le bureau de vote se situe dans l'école « les philosophes », qui sera ouvert de 8 h à 18 h sans interruption.

Pour voter, vous devez être muni de votre carte d'électeur **et OBLIGATOIREMENT** d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport...).

Pour que votre vote soit validé, vous ne devez ni ajouter, ni supprimer de nom, ni porter des signes de reconnaissance sur le bulletin de vote.